



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **2 juillet 2019**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	6 318 339 du cadastre du Québec
2019-90042	Numéro d'immeuble :	Chemin Bernier
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'une habitation bifamiliale isolée soit d'une hauteur de 10,10 mètres alors que le maximum permis est de 9 mètres, le tout contrairement à la grille des spécifications H-38 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .
2.	Numéro de cadastre :	4 849 479 du cadastre du Québec
2019-90044	Numéro d'immeuble :	1470, chemin Macey
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'un logement dans un bâtiment accessoire soit implanté à 24,34 mètres de la ligne avant alors que le minimum requis est de 30 mètres et qu'il soit situé en cour avant, malgré l'interdiction et que le bâtiment accessoire soit d'une hauteur de 9,90 mètres, alors que le maximum permis est de 7,80 mètres, soit la hauteur du bâtiment principal, le tout contrairement aux articles 4.3, 4.6 (alinéa 1, paragraphe 11), 5.5 (alinéa 1, paragraphe c) et 5.8 (alinéa 1, paragraphe e) du chapitre 3 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**FAIT** à Sutton, Québec, ce **14<sup>e</sup>** jour du mois **de juin** de l'an **2019**.

*Le Greffier par intérim*

*Louis Pilon, M.Sc., M.Éd., DESSAP*